

# Politique de l'économie sociale

Novembre 2024

# Table des matières

<b>Mot de monsieur Stéphane Boyer, maire de Laval</b>	<b>4</b>
<b>Mot de madame Cecilia Macedo, élue responsable de l'économie sociale</b>	<b>5</b>
<b>1. Démarche</b>	<b>6</b>
<b>2. Introduction, historique et définition de l'économie sociale</b>	<b>8</b>
<b>2.1 Introduction</b>	<b>8</b>
<b>2.2 Historique</b>	<b>9</b>
<b>2.3 Définition de l'économie sociale (réf. Loi-cadre sur l'économie sociale)</b>	<b>10</b>
<b>3. Principaux faits saillants</b>	<b>11</b>
<b>3.1 Territoire en bref</b>	<b>11</b>
<b>3.2 Présence des entreprises d'économie sociale à Laval</b>	<b>11</b>
<b>3.3 Synthèse des défis et potentiel de développement</b>	<b>13</b>
<b>4. Une ville impliquée et un écosystème structuré</b>	<b>15</b>
<b>4.1 Écosystème de l'économie sociale lavalloise</b>	<b>18</b>
<b>4.2 Soutien de Laval aux organismes ayant un volet en économie sociale</b>	<b>20</b>
<b>5. Ambition de la Politique</b>	<b>23</b>
<b>6. Axes de la Politique</b>	<b>24</b>
<b>7. Orientations et objectifs</b>	<b>25</b>
<b>8. Conclusion</b>	<b>30</b>
<b>Remerciements</b>	<b>31</b>
<b>Définitions et acronymes</b>	<b>33</b>

# Mot de monsieur Stéphane Boyer

## Maire de Laval

La Ville de Laval est en recherche constante de solutions innovantes pour répondre aux enjeux de son territoire. L'économie sociale semble être une avenue privilégiée pour répondre avec humanité et ingéniosité aux besoins des lavallois et lavalloises.

Les crises sanitaires, climatiques, sociales, économique et les enjeux qu'elles exacerbent nous imposent de repenser nos modes d'organisation. Les différents défis de développement du territoire notamment ceux reliés au développement durable que sont le social, la culture, l'environnement et l'économie que ce soit à titre d'exemple, le manque de logements abordables, l'empreinte environnementale, l'insécurité alimentaire ou la remise en valeur de matériaux sont autant de défis pour lesquels l'économie sociale peut répondre et ainsi renforcer l'existence d'une économie fondée sur des solidarités.

En effet, l'économie sociale constitue un modèle d'affaires qui répond de plus en plus aux nouvelles valeurs des entrepreneurs qui, par la structure d'entreprise à but non lucratif, contribue au développement de produits et de services non orientés vers le profit aux actionnaires, mais au bénéfice d'une collectivité tout en ayant une approche d'affaires visant la rentabilité des opérations.

Ce champ d'action, qui est transversal à l'ensemble des secteurs d'activités économiques, permet aux entrepreneurs de créer et de développer des entreprises dans le secteur d'activité qui répond à leurs valeurs. C'est là que réside tout l'intérêt et le potentiel de ce modèle d'affaires.

Avec cette première politique, Laval est fière de contribuer, voire d'accélérer cette filière en complémentarité avec les différentes politiques existantes ou à venir sur le territoire. La sensibilisation et les outils qu'elle souhaite mettre en œuvre tant à l'intérieur de l'administration municipale qu'auprès du milieu des affaires en général constitue un jalon significatif pour le développement de Laval.

Elle s'intègre aussi parfaitement dans la vision 2035, Laval urbaine de nature, soit d'être une ville d'exception qui se veut apprenante des nouveaux modes de développement et d'expérimentation. L'économie sociale offre une piste qui peut s'inscrire en réponse aux besoins du territoire et de leurs habitants et la municipalité est une échelle idéale pour soutenir le développement d'entreprises et des projets structurants avec une approche plus solidaire.

## **Mot de madame Cecilia Macedo**

### **Élue responsable de l'économie sociale et co-présidente du comité de la Politique de l'économie sociale**

En tant qu'élue responsable du dossier de l'économie sociale, je suis très fière du travail collaboratif accompli afin d'élaborer cette première politique.

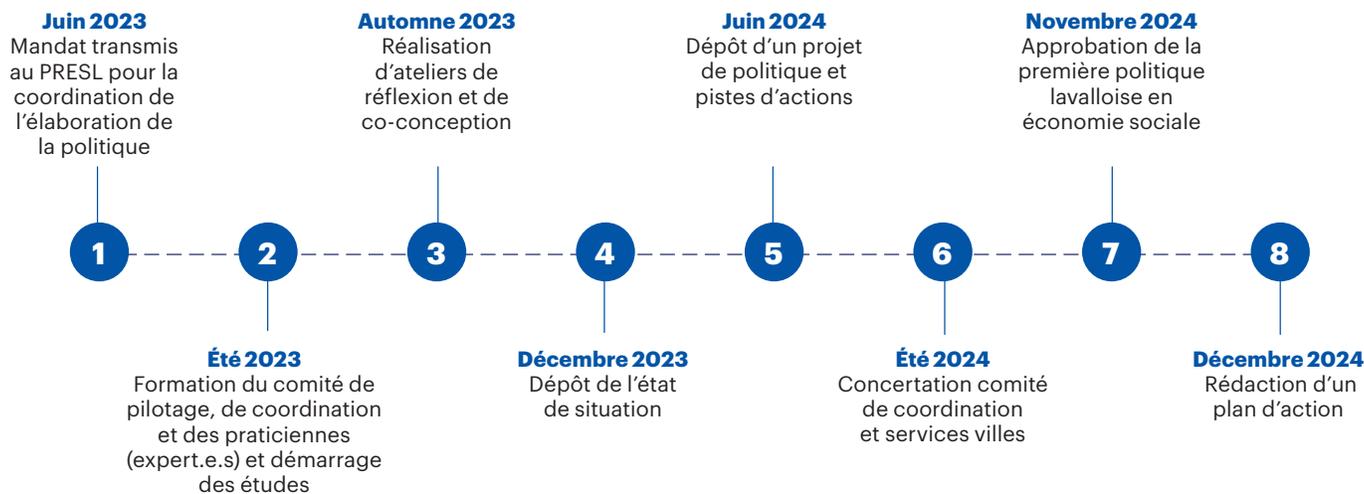
Celle-ci provient du souhait de la municipalité et des actrices et acteurs de l'économie sociale d'identifier comment construire ensemble des projets innovants et structurants pour répondre aux besoins collectifs du territoire.

C'est donc une première politique en économie sociale que nous sommes fiers d'officialiser. Je tiens à souligner qu'il était important pour nous qu'elle soit développée en collaboration avec les différentes forces vives du territoire, tant à l'interne qu'à l'externe de la ville et, particulièrement, avec le concours du pôle régional en économie sociale de Laval (PRESL).

Cette politique permettra d'offrir un cadre de travail à la mise en œuvre des plans d'actions ayant pour objectif de susciter et d'accélérer la création et le développement d'entreprises collectives en adéquation avec les nouvelles valeurs et tendances de la société, qui sont chères à Laval.

# 1. Démarche

La démarche qui a mené à l'élaboration de cette première politique de l'économie sociale a rassemblé plus d'une centaine d'actrices et d'acteurs intéressés ou œuvrant dans ce secteur.



La démarche spécifique de cette politique s'est amorcée sur la base d'une entente entre la Ville et le partenaire de premier plan sur le territoire en ce domaine qu'est le Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL).

Un comité de pilotage avait pour mandat de suivre et de valider les différentes étapes d'avancement du projet. Ce comité était composé de :

- Mme Cecilia Macédo, présidente du conseil municipal et élue responsable de l'économie sociale
- Mme Lidia Divry, directrice de Laval économique
- Mme Louise Hodder, directrice générale du PRESL.

C'est sous la direction du PRESL que l'ensemble des études, des consultations et de la rédaction d'un premier projet a été confié.

Dans un premier temps, les groupes susceptibles d'être touchés par une politique de l'économie sociale lavalloise, ou susceptibles d'aider dans sa construction ont été identifiés ci-dessous :

- Élués et élus lavallois
- Fonctionnaires lavallois

- Directions d'entreprises d'économie sociale lavalloises
- Citoyennes et citoyens lavallois
- Partenaires du milieu de l'entrepreneuriat lavallois
- Celles et ceux ayant développé des relations fortes avec l'économie sociale et la municipalité
- Expertes et experts de l'économie sociale

Parallèlement, trois moyens ont été mis en œuvre pour permettre la participation de ces actrices et acteurs (entrevues et groupes de discussion, revue de la littérature, connaissances du PRESL) :

- Données primaires recueillies à travers d'entrevues semi-dirigées individuelles d'une heure avec les différents groupes ciblés ci-dessus.
- Sondage auprès des partenaires de soutien entrepreneurial pour connaître les services offerts.
- Données secondaires récoltées par le biais d'une analyse documentaire visant à compléter et à enrichir les données primaires.
- Pour soutenir la réflexion et alimenter un futur plan d'action, cinq ateliers de réflexion collective avec une mixité des groupes ci-haut identifiés ont porté sur la transversalité de l'économie sociale, les conditions d'émergence d'entreprises, l'accompagnement et le soutien des entreprises existantes, les leviers municipaux pour favoriser l'existence de l'économie sociale et la vision pour l'économie sociale lavalloise.

Des rencontres ont aussi eu lieu avec des professionnels ayant mis en place des politiques ou des projets inspirants en économie sociale auprès de différentes villes (Gatineau, Montréal et Sherbrooke au Québec et Strasbourg en France).

Plusieurs représentants de services municipaux intéressés par le sujet ont aussi participé aux ateliers de réflexion et ont été sollicités pour contribuer à enrichir la Politique de l'économie sociale, afin qu'elle soit complémentaire aux politiques existantes étant donné la portée transversale de ce secteur d'activité.

Un comité de praticiennes expertes a aussi participé activement à l'élaboration de cette politique, comité auquel ont aussi participé certains élus et membres de l'administration de la Ville.

L'objectif de cette première politique, outre les objectifs intrinsèques à celle-ci, est de jeter les bases à l'élaboration d'un plan d'action et de gouvernance ainsi que des éléments de mesure qui permettront d'assurer un suivi et d'atteindre les objectifs ambitieux dont elle est dotée.

# 2. Introduction, historique et définition de l'économie sociale

## 2.1 Introduction

L'économie sociale s'est développée pour permettre à des collectifs de personnes d'agir ensemble afin de répondre à des besoins et des valeurs, qu'ils soient d'ordre économique, social, culturel ou environnemental. Par ses principes de collaboration, sa capacité d'innovation, son ancrage territorial, ses objectifs et ses valeurs, l'économie sociale est un modèle économique porteur, permettant de créer des projets engagés et engageants, ainsi que des entreprises pérennes<sup>1</sup>.

Ce modèle d'affaires est encore malheureusement trop peu connu tant des entrepreneurs existants qui veulent réaliser des projets de diversification que des entrepreneurs qui souhaitent démarrer une entreprise.

Comme l'Assemblée générale des Nations unies le rappelle dans sa résolution du 18 avril 2023 « Promouvoir l'économie sociale et solidaire pour le développement durable », l'économie sociale offre la possibilité de concilier rentabilité économique et impact social, ce qui fait d'elle un outil d'intérêt pour les villes qui ont toutes des défis importants à relever.

L'économie sociale, bien qu'elle ne soit pas une fin en soi, doit rester un outil pour créer des organisations avec l'approche entrepreneuriale permettant l'autonomisation et la participation des parties prenantes du territoire.



<sup>1</sup> Chantier de l'économie sociale, *Portrait de l'économie sociale au Québec*, en ligne, consulté le 22 avril 2024 : « Les entreprises d'économie sociale affichent une longévité importante puisque 39 % d'entre elles ont plus de 30 ans d'existence et 35 % entre 16 et 30 ans. »

## 2.2 Historique

L'économie sociale apparaît au Québec dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle et est liée à la première vague d'industrialisation et à la transition québécoise vers l'économie de marché<sup>2</sup>. Les sociétés de secours mutuels, considérées comme les premières entreprises d'économie sociale, naissent pour « renforcer le tissu social face aux pressions exercées par la transition au capitalisme et l'urbanisation<sup>3</sup> ».

La reconnaissance institutionnelle de l'économie sociale date de 1995, notamment avec la « Marche du pain et des roses »<sup>3</sup> orchestrée par des organisations féministes qui contestent les politiques néolibérales et réclament la mise en place d'infrastructures sociales. À la suite de cela, le Sommet de l'économie sociale organisé en 1996 donna naissance à un plan d'action visant à répondre aux besoins sociaux, environnementaux et culturels par le développement de l'économie sociale.

L'introduction de fonds d'investissement en économie sociale par le biais des centres locaux de développement (CLD) a ouvert la voie à la création de plus de 1 000 nouvelles entreprises et à la génération de 20 000 emplois supplémentaires dans toutes les régions du Québec. Parmi celles-ci sont créés en 1997 les centres de la petite enfance (CPE), organismes à but non lucratif ou coopératives gérées par un conseil d'administration indépendant composé d'au moins deux tiers de parents utilisateurs du service.

Outre la création de Desjardins, la plus grande institution financière coopérative au Québec initiée à Lévis, d'autres initiatives remarquables ont ensuite vu le jour, telles que les entreprises collectives dans les services d'aide à domicile (ESSAD), ainsi que la création du premier instrument financier spécifiquement dédié à l'économie sociale, marquant ainsi l'évolution du paysage économique (Fiducie du Chantier de l'économie sociale).

De plus, la création d'un réseau national et régional des pôles régionaux d'économie sociale par le biais du Chantier de l'économie sociale a joué un rôle structurant dans le développement de l'entrepreneuriat collectif.

Cette mobilisation en faveur de la reconnaissance et en appui à l'économie sociale a franchi une étape majeure en 2013 avec l'adoption à l'unanimité d'une loi-cadre sur l'économie sociale à l'Assemblée nationale du Québec.

Par la suite, l'intégration de l'économie sociale dans les statistiques officielles du Québec a permis de dévoiler l'existence de plus de 11 200 entreprises collectives avec des revenus de plus de 47,8 G\$ en 2016<sup>4</sup>.

Aujourd'hui, une multitude de coopératives et d'organisations à but non lucratif offrent une gamme diversifiée de biens et services indispensables, couvrant divers secteurs tels que la culture, les soins aux aînés, l'alimentation, la gestion des matières résiduelles, la protection de l'environnement, la mobilité, ou le logement, pour ne nommer que ceux-là.

<sup>2</sup> Benoît Lévesque et Martin Petitclerc, *L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandes transformations (1850-2008)*, Économie et Solidarités, volume 39, numéro 2, 2008, en ligne.

<sup>3-4</sup> Sur la « Marche du pain et des roses », voir en ligne; consulté le 15 décembre 2023.

<sup>4</sup> *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016*, 226 pages.



## 2.3 Définition de l'économie sociale (réf. Loi-cadre sur l'économie sociale) <sup>5</sup>

« On entend par « économie sociale », l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément selon les principes suivants :

- L'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité;
- L'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre a-2.1);
- Les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres;
- L'entreprise aspire à une viabilité économique;
- Les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et d'entreprise;
- Les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables.

Pour l'application du premier alinéa, la finalité sociale est celle qui n'est pas centrée sur le profit pécuniaire, mais sur le service aux membres ou à la collectivité; elle s'apprécie notamment en fonction de la contribution de l'entreprise à l'amélioration du bien-être de ses membres ou de la collectivité et à la création d'emplois durables et de qualité.

Est une entreprise d'économie sociale, une entreprise dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui est exploitée, conformément aux principes énoncés au premier alinéa, par une coopérative, une mutuelle ou une association dotée de la personnalité juridique. »

<sup>5</sup> E-1.1.1 - *Loi sur l'économie sociale*, LégiQuébec, en ligne.

# 3. Principaux faits saillants

## 3.1 Territoire en bref

Laval est la troisième plus grande ville au Québec et pourrait atteindre près de 500 000 habitantes et habitants en 2041<sup>6</sup> (451 380 en 2023). Avec une croissance démographique soutenue, la municipalité est un pôle économique et résidentiel majeur dans la grande région métropolitaine de Montréal.

L'économie de Laval est diversifiée, avec une forte présence dans des secteurs tels que l'industrie manufacturière, les sciences de la vie et des technologies de la santé ainsi que dans le commerce de détail. La proximité de Laval avec Montréal en fait un lieu attrayant pour les entreprises et les investisseurs, bénéficiant d'un marché du travail dynamique et de nombreuses opportunités d'affaires.

## 3.2 Présence des entreprises d'économie sociale à Laval

Selon les seules données disponibles et comparatives entre les différentes régions du Québec, il appert que les entreprises d'économie sociale sont nettement sous-représentées<sup>7</sup> à Laval. Aussi, l'une des motivations pour élaborer cette politique est donc de résorber cette sous-représentation et de permettre le déploiement de plus d'entreprises et de projets d'économie sociale dans différents secteurs d'activités qui pourraient venir répondre notamment aux enjeux du territoire.

Ces entreprises d'économie sociale implantées à Laval se caractérisent par leur transversalité, tant au niveau des secteurs d'activité que des domaines d'intervention. Se distinguant aussi des autres formes d'entreprises par leur forme collective et notamment par leur ancrage sur le territoire, les entreprises d'économie sociale lavalloise contribuent au développement socio-économique de Laval à travers la création d'emplois, la génération de revenus, l'achat local, le développement économique local comme en témoignent les exemples ci-dessous.

### Selon le Portrait statistique 2016 de l'ISQ :

**270 entreprises, soit 230 organismes à but non lucratif (OBNL) et 40 coopératives et mutuelles**

**60 entreprises en éducation, formation et services de garde**

**50 entreprises en santé et conditions de vie**

**40 entreprises en loisirs et tourisme**

**40 entreprises d'habitation**

**30 entreprises en arts, culture et médias**

<sup>6</sup> Institut de la statistique du Québec *Projection de la population selon le scénario Référence A2022, 2021-2041*

<sup>7</sup> Source : *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016* de l'Institut de la statistique du Québec

## Portrait statistique 2016 de l'économie au Québec

Région	Nombre d'entreprises en économie sociale	Salariés en économie sociale	Revenu de l'économie sociale	Nombre d'entreprises ayant un revenu de 10 M\$
L'ensemble du Québec	11 200	219 982	47,8 G\$	400
Montréal	2 780	67 680	11,7 G\$	96
Montérégie	1 370	22 840	9,2 G\$	55
Capitale-Nationale	1 220	22 840	2,6 G\$	45
Saguenay–Lac-Saint-Jean	670	9 330	1,3 G\$	19
Chaudière-Appalaches	650	33 630	15,2 G\$	32
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	350	3 680	347 M\$	7
Estrie	580	7 490	811 M\$	17
Bas-Saint-Laurent	560	8 020	1,1 G\$	16
Lanaudière	460	5 980	746 M\$	17
Laurentides	440	6 660	758 M\$	22
Mauricie	430	5 730	627 M\$	12
Outaouais	380	6 240	736 M\$	12
Centre-du-Québec	380			
Abitibi-Témiscamingue	330	4 350	422 M\$	7
Côte-Nord et Nord-du-Québec	300	3 530	295 M\$	5
<b>Laval</b>	<b>270</b>	<b>5 080</b>	<b>548 M\$</b>	<b>12</b>

Source : *L'économie sociale au Québec – Portrait statistique 2016* de l'Institut de la statistique du Québec

**En bref, bien que les données statistiques disponibles par l'Institut de la statistique du Québec datent de 2016 (une mise à jour est attendue en 2025), la connaissance terrain du secteur par l'ensemble des intervenants permet de ressortir les constats suivants :**

- Selon le portrait statistique 2016 de l'économie sociale de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), on dénombre 270 entreprises d'économie sociale et quelque 5 000 emplois en économie sociale. Une mise en perspective de l'économie sociale lavalloise avec les données de Montréal, de la Capitale Nationale et de la Montérégie montre que le secteur de l'économie sociale comparé avec la taille de la population lavalloise et de son économie (nombre d'emplois) permet de constater que Laval est nettement sous-représentée dans le secteur de l'économie sociale.
- Les domaines d'activité des entreprises lavalloises où l'on retrouve le plus d'entreprises d'économie sociale à Laval sont « éducation, formation et services de garde » (environ 60 entreprises), « santé et conditions de vie » (environ 50), « loisirs et tourisme » (environ 40), « habitation » (environ 40) et « arts, culture et médias » (environ 30).
- Laval est la région québécoise qui enregistre le moins d'entreprises d'économie sociale au Québec et la région administrative dont le territoire est le plus petit et pourtant, on y trouve néanmoins une douzaine d'entreprises d'économie sociale dont le revenu annuel dépasse 10 M\$. Les revenus générés par les entreprises d'économie sociale lavalloises sont de 548 M\$.
- L'Institut de la statistique du Québec dénombre 230 organismes à but non lucratif (OBNL) et 40 coopératives et mutuelles. Ainsi, la proportion des entreprises qui sont des OBNL (85 %) y est plus forte que dans l'ensemble de l'économie sociale québécoise (75 %).

### **3.3 Synthèse des défis et potentiel de développement**

Selon le diagnostic réalisé à travers les ateliers et l'analyse effectuée, certains défis et enjeux liés directement aux entreprises d'économie sociale sont ressortis :

#### **Synthèse des défis**

De manière générale et non exhaustive, on soulève des déficiences sur les points suivants :

- La visibilité et la reconnaissance au sein de la communauté (tant auprès du public que des décideurs)
- L'Intégration de l'économie sociale dans les politiques publiques
- La formation et le développement des compétences tant pour le personnel que pour les gestionnaires
- L'accès accru à du financement
- Le soutien à l'innovation
- L'intégration aux nouvelles technologies
- L'accès à des locaux abordables
- Le soutien à la mobilisation citoyenne

## **Potentiel de développement**

Sans être exclusifs, certains potentiels sont identifiés ci-dessous et contribuent à l'ambition et aux objectifs de la politique.

### **a. Contribution au développement socio-économique du territoire**

Les entreprises d'économie sociale à Laval jouent un rôle dans la dynamisation de l'économie locale en offrant des biens et services répondant aux besoins spécifiques de la population. Leur ancrage territorial et leur mission sociale les amènent à contribuer activement à l'amélioration du bien-être des citoyens et au renforcement du tissu social-économique de la communauté.

### **b. Création d'emplois**

En tant qu'acteurs économiques à vocation sociale, les entreprises d'économie sociale à Laval sont des pourvoyeurs d'emplois. En plus d'offrir des emplois à tous les niveaux des besoins d'entreprises, elles offrent aussi des opportunités d'insertion professionnelle pour divers segments de la population, favorisant ainsi l'inclusion sociale et la lutte contre l'exclusion économique.

### **c. Réponse aux besoins sociaux, culturels et environnementaux de la communauté**

Les entreprises d'économie sociale à Laval se distinguent des entreprises à but lucratif, par leur capacité à mettre en œuvre des solutions pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux locaux. Leur approche centrée sur l'utilité sociale les positionne parmi des acteurs clés dans la résolution des problématiques telles que la précarité, l'insécurité alimentaire, la transition écologique, etc.

### **d. Collaboration et partenariats**

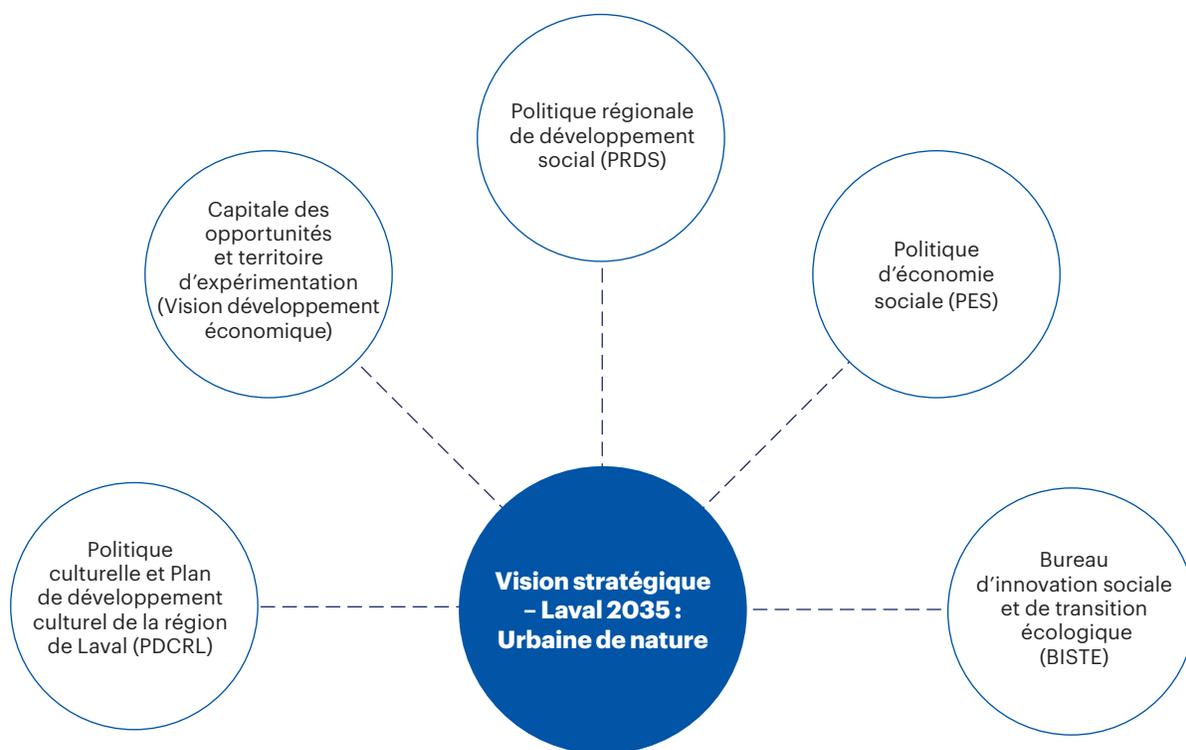
Les entreprises d'économie sociale à Laval stimulent la coopération entre les différents acteurs du territoire, qu'il s'agisse d'autres entreprises sociales, d'organismes communautaires, des pouvoirs publics ou du secteur privé. Cette collaboration permet notamment de mutualiser des ressources, de susciter de nouvelles collaborations privée-public ou de créer des synergies au bénéfice de la communauté.

### **e. Innovation sociale**

Les entreprises d'économie sociale à Laval peuvent aussi développer des projets innovants en adoptant un processus d'innovation sociale. Certains projets pourraient donc contribuer à stimuler l'innovation sociale dans la région.

## 4. Une ville impliquée et un écosystème structuré

La Ville de Laval est déjà impliquée directement ou indirectement à travers différentes politiques qui touchent le secteur d'économie sociale. Ci-dessous, sont énumérées les principales initiatives à considérer qui peuvent interagir avec la présente politique.



### **Vision stratégique de Laval 2035, « Urbaine de nature »**

([Ville de Laval - Vision stratégique - Laval 2035](#))

« Grande ville moderne, Laval se déploie dans le respect du bien-être de ses citoyens. Son développement urbain s'harmonise avec la conservation et la mise en valeur de ses milieux naturels.

À la grandeur de l'île, ses quartiers chaleureux et son centre-ville attrayant composent une mosaïque vivante fusionnant ses rivières, ses bois, ses parcs et ses terres agricoles. En 2035, Laval est une véritable force urbaine tout en nature. »

### **Vision du Plan de développement culturel de la région de Laval**

([Ville de Laval - Politique culturelle](#)).

« La culture lavalloise de demain, c'est une culture... :

- Distinctive, diversifiée et effervescente, nourrie par des créateurs et des travailleurs culturels audacieux et visionnaires;
- Accessible, intégrée au quotidien et au milieu de vie des citoyens, favorisant le vivre-ensemble et la fierté d'être Lavallois;
- Ancrée dans son territoire, son patrimoine et son histoire;
- Propulsée par un milieu culturel et des partenaires engagés, œuvrant en synergie, dans une perspective de développement régional durable;
- Rayonnante au-delà de ses frontières, révélant le leadership de Laval comme grande ville culturelle. »

### **Vision de la Politique régionale de développement social**

([Accueil - PRDS \(prdslaval.ca\)](#))

« La région lavalloise est reconnue pour sa vitalité sociale, elle est inclusive et fière de sa diversité. Ses milieux de vie sont sains, sécuritaires, accueillants et animés. Ils sont aussi caractérisés par une énergie et un pouvoir d'agir citoyen, empreints d'entraide et de solidarité.

Elle est composée d'une pluralité de quartiers à l'échelle humaine, où on sent un fort sentiment d'appartenance et où il fait bon vivre. La qualité de vie de chacune et chacun est enviable et repose sur la présence d'un éventail de ressources. Les services et les commerces de proximité sont accessibles pour toutes et tous et répondent aux besoins de manière équitable et durable. La qualité de l'environnement et des espaces est remarquable. L'action communautaire est dynamique et soutenue.

Les personnes, les organisations et les entreprises de toutes sortes sont mobilisées et engagées dans l'amélioration continue de leur milieu de vie, et disposent des leviers nécessaires. Toutes travaillent de pair, en collégialité, pour favoriser le développement de la région, des quartiers et du plein potentiel des personnes, à tous les âges de la vie. Leurs actions sont diversifiées, complémentaires et en cohérence avec les différentes politiques et planifications de la région. »

## **Vision stratégique lavalloise de développement économique 2023-2027**

[Qui nous sommes | Laval Économique \(lavaleconomique.com\)](http://lavaleconomique.com)

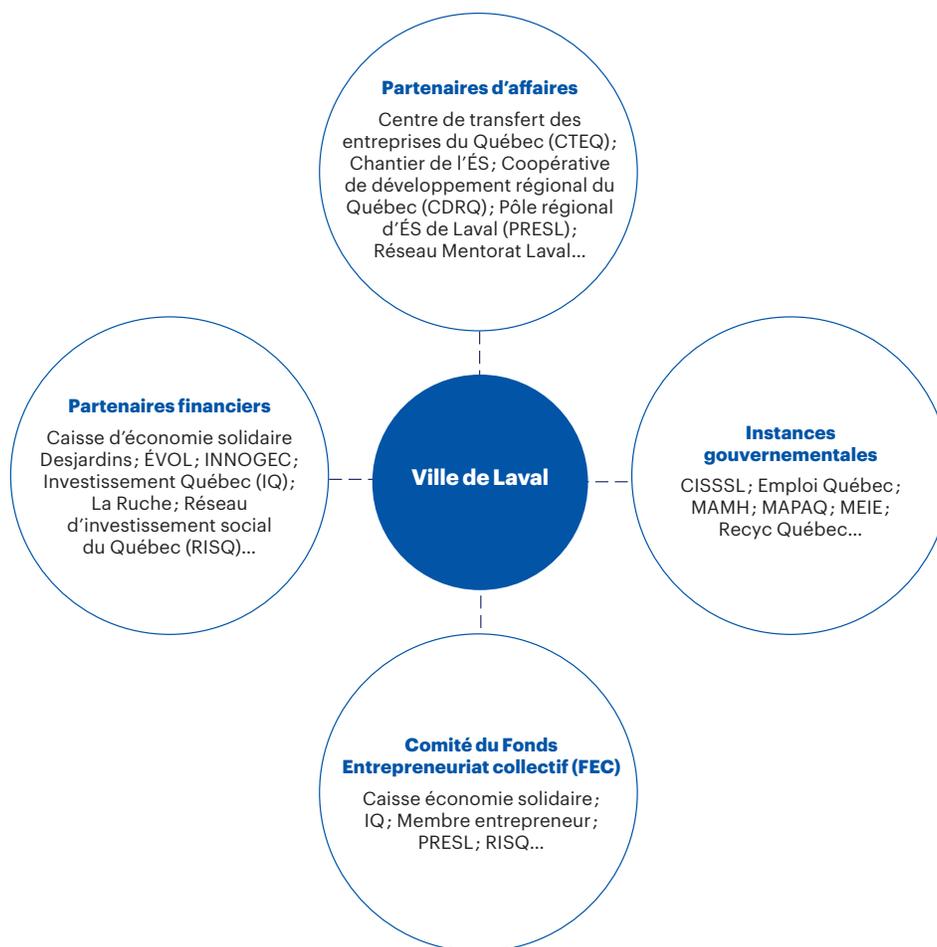
### **Laval, capitale des opportunités et territoire d'expérimentation**

Faire de Laval la ville des nouvelles possibilités d'affaires et un véritable moteur économique pour une génération d'entrepreneurs plus résilients, plus inclusifs et plus collaboratifs. Une ville qui ose expérimenter.

- Trois piliers : le numérique et l'environnement, le talent et l'interconnexion des entreprises
- Cinq axes – l'entreprise au cœur des actions : Accompagner, Mobiliser, Encourager, Valoriser et Optimiser
- Une nouvelle logique d'innovation en écosystème dans six filières économiques stratégiques TEMMRA (Technologie décarbonée, Éminence grise, Manufacturier, Mobilité, Retail/ Vente au détail et Agroalimentaire) ainsi qu'un accélérateur d'entreprises technologiques Terro<sup>X</sup>.

## 4.1 Écosystème de l'économie sociale lavalloise

Un écosystème dynamique impliquant plusieurs intervenants accompagne et soutient les entreprises d'économie sociale, principalement à travers le service de développement économique (Laval économique).



Source : Laval économique

### Rôles et responsabilités des principaux intervenants lavallois de l'écosystème en lien avec l'économie sociale

- **Laval économique, porte d'entrée des entreprises sur le territoire**

Les entreprises d'économie sociale, désignées comme entrepreneurs collectifs, peuvent tout d'abord se tourner vers Laval économique qui propose, avec une équipe d'experts, une gamme de services d'accompagnement individuel et collectif.

Plus spécifiquement, les entreprises d'économie sociale peuvent bénéficier des services d'accompagnement stratégique gratuits et d'une aide financière sous forme de contribution non remboursable pouvant atteindre 75 000 \$ par projet (nouveaux critères adoptés en septembre 2024 au programme FEC) provenant d'une enveloppe globale de 350 000 \$. Deux ressources dédiées exclusivement à l'économie sociale assurent cet encadrement. Les entreprises collectives ont également accès à tous les autres experts sectoriels de Laval

économique en fonction de leur secteur d'activité et à plusieurs autres soutiens financiers via d'autres programmes de la Ville et par le réseau de la finance solidaire et autres partenaires financiers.

De plus, sous forme collective, de nombreuses formations sont offertes sur divers sujets liés à la gestion d'une entreprise, et des cohortes sont organisées par Laval économique ou le Pôle régional d'économie sociale de Laval, avec des parcours structurés.

Par ailleurs, l'accompagnement se fait aussi en lien avec les autres services pour s'assurer que tous les programmes et possibilités à la Ville sont identifiés et proposés aux entrepreneurs. À titre d'exemple, des entreprises œuvrant dans les domaines de l'environnement ou de l'économie circulaire sont déjà, ou peuvent devenir, des prestataires de services pour la Ville, tout en ayant accès à divers programmes offerts par celle-ci ou par d'autres organismes partenaires.

- **Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS)**

Le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social offre différents services aux organismes du territoire, que ce soit de l'accompagnement professionnel (gouvernance, développement de partenariats, etc.), de la formation, du prêt d'équipement ou de locaux, ainsi que de l'aide financière. Il fait également le lien avec divers services municipaux pour la réalisation de projets ou l'organisation d'activités dans l'espace public. De plus, le SCLSDS élabore et met en œuvre des planifications régionales et des programmes financiers découlant de politiques et de programmes gouvernementaux, en collaboration avec certains ministères du Québec.

Aussi, à travers diverses concertations territoriales soutenues par le SCLSDS et ses partenaires, les entreprises d'économie sociale peuvent bénéficier d'un accès à un réseau de partenaires locaux et régionaux en faveur du développement du territoire. Ces réseaux peuvent notamment permettre aux entreprises d'économie sociale de bonifier leur offre de service, d'avoir accès à un réseau diversifié ou même, de permettre l'émergence de nouvelles entreprises d'économie sociale.

Plusieurs programmes de financement, à la mission ou au projet, sont gérés par le SCLSDS. Cependant, ces programmes ne soutiennent généralement pas le développement d'un volet économique de l'organisme. Ils permettent de financer des projets qui ne génèrent pas nécessairement de revenus, comme l'implication dans la communauté, l'accès gratuit à une offre de proximité pour les citoyens, la mission artistique ou culturelle, etc.

Laval économique agit donc de manière complémentaire en accompagnant les organismes dans leur projet de développement de leur volet marchand selon les critères des programmes en vigueur.

- **Bureau d'innovation sociale et de la transition écologique (BISTE)**

Le BISTE cultive le changement, accompagne les services municipaux dans la mise en œuvre des principes de l'innovation sociale et de la transition écologique afin de concrétiser une transformation sociale, organisationnelle, systémique et exemplaire.

Son mandat est transversal et interpelle tout l'appareil municipal. Il veille à ce que la Ville de Laval adapte ses pratiques et renforce la résilience communautaire, territoriale et administrative en mettant en œuvre des projets, directives, politiques, mesures et règlements axés sur les critères de l'innovation sociale et de la transition écologique.

Le BISTE crée un terreau fertile et engendre l'éclosion de conditions optimales d'où naîtront des collaborations structurantes et porteuses au sein de l'écosystème lavallois.

- **Autres services de la Ville**

Plusieurs autres services de la Ville peuvent contribuer aux différents projets d'économie sociale selon la nature des projets, notamment, le Service de l'environnement, le Service de l'urbanisme, le Service de l'approvisionnement, etc.

- **Le Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)**

Le Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL) est un organisme incorporé dont la mission est de consolider et veiller à l'essor du réseau des entreprises d'économie sociale. Le PRESL est un regroupement volontaire d'entreprises collectives et d'organismes provenant de différents secteurs d'activités reliés à l'économie sociale, et est composé majoritairement d'entreprises d'économie sociale.

Le Pôle contribue à l'animation, à la promotion, à la mobilisation et à la concertation entre les entreprises de ce secteur d'activité et initie plusieurs projets tels que des génératrices d'idées, des parcours impacts ainsi qu'un lab d'innovation sociale.

- **Et plusieurs autres organisations actives en économie sociale**

En plus des principales parties prenantes de l'écosystème de l'économie sociale lavalloise, plusieurs organismes locaux contribuent également à l'écosystème en fonction du domaine d'activité de ces entreprises : Culture Laval, Laval Innov, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval (CISSS Laval), Carrefour jeunesse-emploi (CJE), Groupe 3737, Réseau COOP, etc.

L'économie sociale est également présente au sein de la communauté entrepreneuriale lavalloise et particulièrement lors des activités des communautés de pratiques (jeunes entrepreneurs, femmes entrepreneures, entrepreneurs issus de l'immigration).

## **4.2 Soutien de Laval aux organismes ayant un volet en économie sociale**

Un seul programme, soit le Fonds entrepreneuriat collectif, administré par Laval économique, est dédié exclusivement aux entreprises d'économie sociale du territoire, qu'elles soient des OBNL ou des coopératives.

Cependant, de nombreuses OBNL, qu'elles soient des entreprises d'économie sociale faisant partie de cet écosystème ou non, bénéficient de plusieurs autres sources de financement provenant de programmes et de fonds administrés par d'autres services de la Ville de Laval.

En considérant les diverses formes de soutien, types de demandes comblées par les différents fonds, programmes ou ententes de services en vigueur dans les services de la Ville, c'est près de 3,3 M\$ (en 2023) qui ont été distribués aux entreprises et projets, dans certains cas pluriannuels, d'économie sociale.

**Tableau A : Liste des différentes mesures de soutien disponibles aux entreprises d'économie sociale**

Service	Mesures	Types de soutien
Laval économique	Fonds entrepreneurial collectif (FEC)	Subvention aux projets
Laval économique	Entente de soutien au PRESL	Subvention à la mission
Culture, loisirs, sports et dév. social (CLSDS)	Programme de soutien à la consolidation des organismes en développement social	Subvention aux projets
Culture, loisirs, sports et dév. social (CLSDS)	Culture	Subvention à la mission et aux projets (non-marchands)
Comité conjoint DG, élus, MAMH	Fonds RR – volet 1	Subvention aux projets
	Soutien aux initiatives en développement social : lutte à la pauvreté, exclusion sociale et soutien aux jeunes	
Culture, loisirs, sports et dév. social (CLSDS)	Fonds Place-du-souvenir PRDS Fonds québécois d'innovation sociale (FQIS) <i>*(exclut du calcul : autres fonds - ex. immigration, ainés, jeunes, enfants, lutte à la pauvreté, consolidation...)</i>	Différents types d'aides
Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté (SENVÉ)	Selon les besoins	Entente de services

De plus, pour répondre à certains besoins et objectifs, la Ville de Laval a régulièrement recours aux services d'organismes du territoire, dont plusieurs entreprises d'économie sociale, avec qui elle signe des ententes de services, et ce, dans différents secteurs d'activités. Les montants de ces ententes ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus.

Par ailleurs, le conseil municipal de la Ville a adopté en juin 2024 un nouveau règlement sur la gestion contractuelle permettant d'octroyer aux OBNL, y compris les entreprises d'économie sociale, des contrats de gré à gré jusqu'à un montant de 133 800 \$, taxes nettes. Une très bonne nouvelle qui facilitera l'accès aux entreprises d'économie sociale à des mandats avec la Ville.

Aussi, selon la nature de leurs activités, les entreprises collectives peuvent être considérées davantage ou soutenues dans le cadre d'autres politiques et programmes existants tels que le loisir, la culture, le patrimoine, le développement social, l'environnement, etc.

## 5. Ambition de la Politique

Avec cette première politique, Laval souhaite ajouter une corde à son arc dans le développement du territoire. Celle-ci s'inscrit dans un élan collectif de soutenir l'émergence et la croissance d'entreprises et de projets structurants d'économie sociale et réaffirme la vision de Laval d'être une ville d'exception.

Une politique spécifique d'économie sociale à Laval constitue une voie essentielle pour capitaliser sur les contributions significatives des entreprises d'économie sociale au développement socio-économique du territoire, à la création d'emplois, à la réponse aux besoins sociaux et environnementaux de la communauté, à la promotion de la collaboration et des partenariats, ainsi qu'à l'innovation sociale. En soutenant et en renforçant cet écosystème dynamique, Laval peut véritablement s'engager sur la voie d'une économie plus inclusive, durable et solidaire. Il n'en tient qu'au dynamisme de toutes les parties de susciter ces projets ou d'en être partie prenante.

Aussi, l'ambition de Laval avec cette politique est d'affirmer sa volonté de :

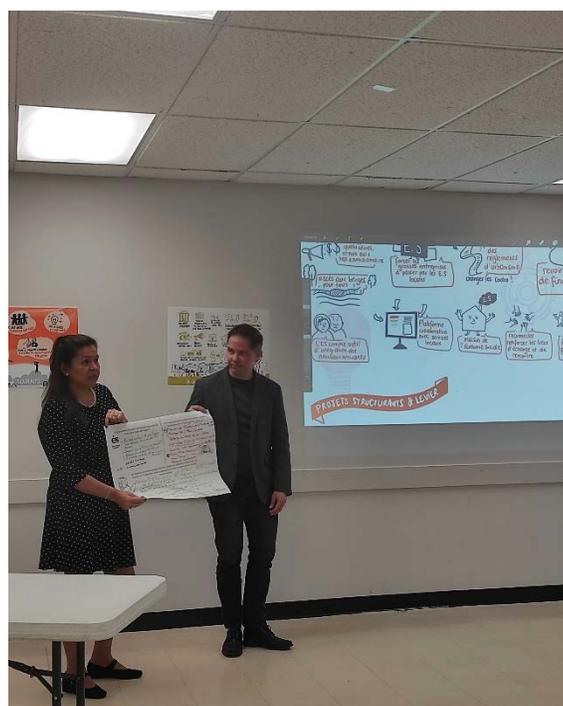
**« Devenir une destination reconnue pour son leadership mobilisateur de l'économie sociale qui soutient la réalisation de projets d'entreprises structurants et distinctifs adaptés au territoire lavallois. »**

- Il est important de rappeler que tous les secteurs d'activités peuvent être d'intérêt pour la création d'entreprises en économie sociale ou pour le développement de projets structurants, que ce soit dans les secteurs de la culture, des loisirs, de la santé, de l'environnement, des transports, de l'agroalimentaire, de l'aménagement urbain, du tourisme, etc. (ex. projets de revitalisation de quartiers, de services tant aux résidents qu'aux entreprises ou à la municipalité).
- La Politique de l'économie sociale de Laval, qui est complémentaire aux politiques municipales existantes ou celles à venir, vise à soutenir les entreprises d'entrepreneuriat collectif dont les activités consistent en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui aspirent à une viabilité économique.

# 6. Axes de la Politique

La Politique de l'économie sociale vise à favoriser l'existence d'une économie basée sur le collectif, la participation démocratique et notamment la réponse à des besoins du territoire. À terme, elle permet un nouvel essor de l'économie sociale à Laval et s'appuie sur trois grands axes :

- 1. Promouvoir et contribuer à la connaissance du modèle d'entreprise d'économie sociale, souligner son importance dans la vitalité économique, sociale, culturelle et environnementale;**
- 2. Stimuler la création et la croissance d'entreprises d'économie sociale à Laval et l'émergence de projets structurants;**
- 3. Identifier différents leviers financiers et partenariats stratégiques (gouvernements supérieurs et autres organisations d'intérêt) afin d'optimiser le développement d'entreprises collectives et la réalisation de projets collectifs innovants et structurants d'économie sociale à Laval.**



# 7. Orientations et objectifs

Déoulant de l'ambition de la Politique, les cinq grandes orientations résultent à la fois de l'identification des enjeux du territoire et des opportunités potentielles de développement ainsi que sur l'étude des meilleures pratiques observées ici et ailleurs. Elles sont issues de nombreux échanges et ateliers organisés tout au long de la démarche d'élaboration de cette politique et constitueront les lignes directrices d'un futur plan d'action en se déclinant en différents objectifs stratégiques.

## **Orientation 1 :**

Optimiser la contribution de l'économie sociale au bénéfice d'un développement économique, social, environnemental et culturel responsable et durable.

## **Orientation 2 :**

Favoriser et soutenir l'engagement citoyen dans le développement d'entreprises d'économie sociale répondant collectivement aux enjeux du territoire.

## **Orientation 3 :**

Soutenir et accompagner les entreprises d'économie sociale dans toutes les phases de leur développement.

## **Orientation 4 :**

Activer les différents leviers financiers et stratégiques visant à optimiser le développement de projets structurants d'économie sociale.

## **Orientation 5 :**

Assurer une coordination de la Politique de manière transversale et évolutive pour augmenter l'impact de l'économie sociale sur le territoire et atteindre une meilleure efficience.



## **Orientation 1 : Optimiser la contribution de l'économie sociale au bénéfice d'un développement économique, social, environnemental et culturel responsable et durable**

Les quatre piliers de développement durable qui sont le social, l'environnement, la culture et l'économie sont au centre de la vision Urbaine de nature 2035. Chacun de ces secteurs a son plan de développement et ses objectifs et l'économie sociale peut sans aucun doute contribuer à l'atteinte de ces objectifs via différentes initiatives, projets structurants ou via de nouvelles entreprises.

Le niveau de compréhension de ce modèle d'affaires et sa valorisation dans le développement du territoire auprès de l'ensemble du milieu entrepreneurial, des acteurs de développement économique, social, culturel et environnemental est un objectif incontournable.

Par ailleurs, en favorisant une coopération avec les acteurs concernés dans le développement de projets structurants ou de projets d'entreprises d'économie sociale, cela peut se concrétiser par des réponses innovantes et durables aux besoins et enjeux du territoire. À titre d'exemple, les informations obtenues dans le cadre des consultations montrent que plusieurs Lavalloises et Lavallois souhaitent notamment préserver et augmenter les espaces verts, le transport actif, les projets d'agriculture urbaine et la vie de quartier.

**Les principaux objectifs sous-jacents à cette orientation sont :**

- 1.1 Encourager le modèle d'affaires des entreprises d'économie sociale tant dans l'ensemble des politiques, des programmes à la Ville qu'auprès des partenaires de l'écosystème;**
- 1.2 Identifier des projets collectifs d'économie sociale structurants et innovants qui répondent à des besoins territoriaux, et soutenir leur développement;**
- 1.3 Valoriser et promouvoir l'économie sociale et de l'entrepreneuriat collectif.**

## **Orientation 2 : Favoriser et soutenir l'engagement citoyen dans le développement d'entreprises d'économie sociale répondant aux enjeux collectifs du territoire**

Au-delà du modèle entrepreneurial qu'est l'économie sociale, il peut constituer un outil de développement pour les citoyennes et citoyens qui souhaitent agir pour répondre à leurs besoins, ceux de leur communauté, pour répondre à des défis parfois non encore résolus ou de manière plus élargie.

Dans cette perspective, cette orientation vise à créer des occasions de développement de projets d'économie sociale en soutien à des projets d'engagement citoyen qui visent à apporter des solutions à des enjeux territoriaux.

Pour ce faire, Laval pourra s'appuyer et valoriser les démarches déjà en place dans les politiques existantes (ex. PRDS, budget citoyen, consultations citoyennes, etc.), qui permettent de favoriser l'émergence de projets citoyens d'entreprises d'économie sociale. Des projets de mutualisation de ressources et d'espaces de collaboration (immatériels ou physiques) sont des avenues qui méritent l'attention dans la préparation des plans d'action à venir.

Enfin, en lien avec le premier objectif de la Politique, une stratégie de promotion et de sensibilisation à l'économie sociale pourrait être mise en œuvre afin de faire connaître cet outil au grand public (futurs entrepreneurs.es) et particulièrement auprès de la population issue de l'immigration. Rappelons que Laval est reconnue comme une ville ayant une forte diversité culturelle issue de l'immigration (2<sup>e</sup> ville d'accueil au Québec dont 31.5 % de sa population est issue de l'immigration).

**Les principaux objectifs sous-jacents à cette orientation sont :**

- 2.1 Inventorier les meilleures pratiques en matière d'engagement citoyen et développer un modèle approprié à Laval qui pourrait contribuer à solutionner des enjeux territoriaux;**
- 2.2 Identifier et proposer des solutions de gestion collectives novatrices pour faciliter la réalisation de projets d'économie sociale initiés par des démarches structurées d'engagement citoyen;**
- 2.3 S'arrimer aux démarches initiées dans les différentes politiques existantes dans le but de sensibiliser les lavalloises et lavallois, les citoyennes et citoyens issus de l'immigration et les futurs entrepreneures et entrepreneurs désirant s'engager dans cette voie.**

### **Orientation 3 : Soutenir et accompagner les entreprises d'économie sociale dans toutes les phases de leur développement**

Un des facteurs clés de la réussite des projets d'entreprises d'économie sociale est la présence d'un accompagnement et de soutien. Tel que mentionné précédemment, l'écosystème en présence est structuré, dynamique et tissé serré. La collaboration entre tous les acteurs de l'économie sociale est optimale et permet pour chaque création d'entreprise ou projet de croissance une complémentarité dans l'accompagnement et le financement, ce qui facilite et accélère leur réalisation.

Il s'agira donc ici de poursuivre ces efforts et de voir comment il est possible d'intensifier et de diversifier les actions (accompagnement, financement, promotion, mutualisation et réseautage), afin de soutenir le démarrage, la croissance, la consolidation dans certains cas, ainsi que la reprise d'entreprises en collectif, et ce, en optimisant les sources de financement respectif pour chacun des secteurs d'activités (culture, loisir, environnement, etc.)

**Les principaux objectifs sous-jacents à cette orientation sont :**

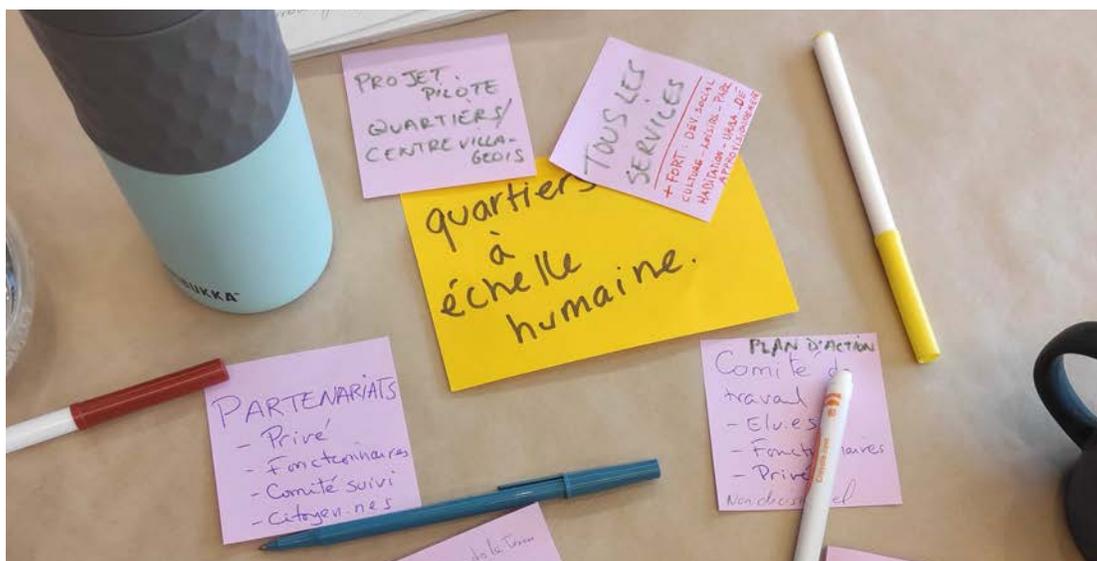
- 3.1 Maintenir le soutien et l'accompagnement tant individuel que collectif des entreprises d'économie sociale dans toutes les phases de leur développement en incluant une coordination structurée interservices et d'autres partenaires;**
- 3.2 Identifier des pistes de développement de prototypages ou d'expérimentation (incluant l'intégration de nouvelles technologies) pour les entreprises d'économie sociale en démarrage ou pour les entreprises existantes ayant de nouveaux projets;**
- 3.3 Sensibiliser et accompagner les membres de la direction ou du personnel d'entreprises privées intéressés par la reprise collective ou par des projets de mutualisation (ex. : regroupement de services, locaux partagés, etc.).**

### **Orientation 4 : Activer les différents leviers financiers et stratégiques visant à optimiser le développement de projets structurants d'économie sociale**

Outre l'optimisation des leviers financiers potentiels pour la réalisation de la Politique et des différents projets structurants qui en émaneront, les projets qui pourront être abordés au sein de cette orientation sont ceux de l'approvisionnement, de l'investissement, de la réglementation ainsi que le financement de projets structurants.

Les principaux objectifs sous-jacents à cette orientation sont :

- 4.1 Identifier des investissements directs ou indirects pouvant être réalisés par des projets collectifs favorisant la création de quartiers vivants à échelle humaine;
- 4.2 Faciliter les approches innovantes en matière d'urbanisme et de fiscalité municipale pour attirer, soutenir la présence et la croissance d'entreprises, d'initiatives collectives ou de projets structurants au bénéfice du territoire;
- 4.3 Agir en leader mobilisateur au sein de l'écosystème de l'économie sociale et des projets collectifs sur les plans local, national et international.



## **Orientation 5 : Assurer une coordination de la Politique de manière transversale et évolutive pour augmenter l'impact de l'économie sociale sur le territoire et atteindre une meilleure efficience**

La complexité du sujet, étant donné la transversalité de ce secteur d'activité lié au modèle d'affaires de l'économie sociale, a suscité de nombreuses questions dans l'appareil municipal, au-delà même de celles exprimées par les acteurs ayant participé à la démarche.

Aussi un arrimage de l'ensemble des acteurs sera essentiel pour atteindre une meilleure efficience des actions de cette politique.

### **Les principaux objectifs sous-jacents à cette orientation sont :**

- 5.1 Mise en place d'un comité interservices municipaux ayant le mandat de définir le plan d'action associé, d'identifier les cibles à atteindre et d'en assurer le suivi de manière à multiplier les effets des actions;**
- 5.1 Identifier les principes de gouvernance et de collaboration avec l'écosystème;**
- 5.2 Maintenir une vigie des meilleures pratiques et initiatives innovantes contribuant à l'évolution des plans d'actions annuels.**

## 8. Conclusion

Rappelons que cette politique est le résultat d'une démarche collaborative qui, dans un premier temps, a été conduite sous l'égide du PRESL, notre partenaire dans ce projet, qui a coordonné la démarche avec les actrices et acteurs de l'écosystème et auprès des organismes, des partenaires et des institutions qui ont représenté les citoyens.

Dans un deuxième temps, la Ville a accueilli les propositions et les a évaluées en complémentarité avec les politiques existantes. Elle est d'ailleurs fière d'avoir fait siennes plusieurs de ces propositions.

Plusieurs des éléments ayant été soulevés ont été considérés d'intérêt, mais n'ont pu malheureusement être inclus dans cette politique dédiée exclusivement à l'économie sociale. Cependant, les éléments recueillis ont été partagés à l'interne et pourraient être retenus dans les plans d'autres politiques existantes.

En conclusion, la mise en œuvre de cette politique s'inscrit aussi dans la démarche de planification intégrée de l'appareil municipal en cours depuis le début de 2024. Elle est donc dès à présent prise en compte afin de nous assurer de mettre en place les mécanismes nécessaires à l'atteinte de notre ambition :

**« Devenir une destination reconnue pour son leadership mobilisateur de l'économie sociale qui soutient la réalisation de projets d'entreprises structurants, distinctifs et adaptés au territoire lavallois. »**



# Remerciements

Nous tenons à remercier la centaine de personnes et d'organisations qui ont participé aux différentes activités contribuant à l'élaboration de cette politique :

## Comité de pilotage

- Cecilia Macedo, conseillère municipale de Marigot, élue responsable de l'économie sociale
- Lidia Divry, directrice Laval économique
- Louise Hodder, directrice générale – Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)

## Équipe du PRESL

- Louise Hodder, directrice générale
- Marikym d'Amours-Bryson, conseillère développement territorial et mobilisation
- Eva Murith, conseillère – développement de la Politique
- Camille Bultzbach, organisation des ateliers et facilitatrice
- Dorothée de Collason, facilitation graphique (do2co)
- Vanessa Roy, Émilie Durand, Charles Gagné, Guillaume Florin et Issaka Oumarou Harou

*Toutes les photos d'atelier incluses dans ce document proviennent du PRESL.*

## Équipe de Laval économique

- Stéphane Lalande, chef de division – Service aux entreprises
- Laurence Bain Chaumillon, commissaire – Économie sociale
- Martine-Andrée Racine, chef de division – Planification et intelligence d'affaires
- Emna Zerzeri, agente de développement économique

## Comité des praticiennes (ont participé à au moins une rencontre)

- Cecilia Macedo (élue responsable de l'économie sociale)
- Louise Hodder (PRESL)
- Marikym d'Amours-Bryson (PRESL)
- Eva Murith (PRESL)
- Vanessa Roy (PRESL)
- Sara Landry-Pellerin (ex-PRESL)
- Nancy Neamtan (ex- présidente du Chantier de l'économie sociale)
- Charles Gagnon (Chantier de l'économie sociale)
- Alexandre Warnet (élu transition écologique et participation citoyenne)
- Tassadit Zerdani (CERSÉ)
- Maricarmen Merino (CERSÉ)

- Solen Martin-Dery (TIESS)<sup>8</sup>
- Barbara Duroselle (TIESS)
- Vanessa Sorin (ex -TIESS)
- Marie-Anne Perreault (Université Saint-Paul)
- Marine Lebouvier (Chantier de l'économie sociale)
- Laurence Bain Chaumillon (commissaire économie sociale - Laval économique)

### **Contribution des services de la Ville de Laval**

- CLSDS – culture
- CLSDS – développement social
- Approvisionnement
- Environnement et écocitoyenneté
- Urbanisme
- Bureau d'innovation sociale et de la transition écologique
- Laval économique
- Service des communications et du marketing (révision et mise en page)

<sup>8</sup> Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), Compte-rendu du séminaire du 5 avril 2017, en ligne, consulté le 22 avril 2024.

# Définitions et acronymes

## **Économie sociale ou Entrepreneuriat collectif :**

On entend par économie sociale, l'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens ou de services et qui sont exploitées conformément aux principes suivants :

1. L'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité;
2. L'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics au sein de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1);
3. Les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres;
4. L'entreprise aspire à une viabilité économique;
5. Les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux et l'entreprise;
6. Les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables.

## **Coopérative :**

En vertu de la *Loi sur les coopératives du Québec*, une coopérative est une personne morale regroupant des personnes ou sociétés qui ont des besoins économiques, sociaux ou culturels communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise conformément aux règles d'action coopérative.

## **OBNL (avec volet marchand) :**

Association de personnes ou de sociétés constituées en personne morale sans but lucratif possédant une mission sociale et mettant en œuvre des activités marchandes telles que vendre des produits ou services en vue de mener à bien sa mission.

## **Innovation sociale :**

Selon la définition de Camil Bouchard, du Centre de recherche sur les innovations sociales, du Stanford Center for Social Innovation et de The Young Foundation qui se trouve être celle prise par le Réseau Québécois en innovation sociale dans sa Déclaration québécoise pour l'innovation sociale en 2011 :

« Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. »

## **Entreprise d'économie sociale versus organisme communautaire :**

L'organisme communautaire quant à lui est issu de la communauté et poursuit des activités sans but lucratif dans le domaine de la santé et des services sociaux (Service-Québec cite GDT, 1989). Il se distingue principalement de l'entreprise d'économie sociale en ce sens qu'il n'a pas d'activité marchande significative

(par exemple, il peut vendre des billets pour le souper bénéfice mais ceci n'est pas une activité marchande au sens entrepreneurial du terme).

### **Engagement citoyen :**

La définition proposée ci-dessous est formulée à partir de deux sources : la définition de l'engagement citoyen de l'Institut de recherche en Santé du Canada dans son Guide de l'engagement des citoyens<sup>10</sup> (qui offre une définition dans le cadre de l'élaboration de politiques ou de programmes) ainsi que la définition de Luc K. Audebrand de l'engagement social<sup>11</sup> utilisée par la Chaire de leadership en enseignement sur l'engagement social de l'Université de Laval.

L'engagement citoyen peut être défini comme l'implication active d'individus, seul ou en collectifs, dans la définition, la prise de décision et la résolution d'enjeux sociaux par des gestes volontaires et concrets (partage de temps, d'expertise, de ressources financières ou matérielles, ou même de notoriété) afin de contribuer au mieux-être d'une communauté ou du vivant dans son ensemble.

### **Communs :**

La définition suivante émane d'un travail collaboratif entre les membres du Collectif de recherche sur les initiatives, transformations et institutions des communs (CRITIC) et a été adoptée par le collectif en juin 2023. Elle n'est cependant pas figée et est propice à évoluer.

« Les communs sont des ensembles de pratiques sociales ancrés dans des collectivités autodéterminées et des formes de communalisation. Ils répondent à différents besoins et aspirations à travers des valeurs de partage, de soin, de participation, d'inclusion, de soutenabilité et de convivialité.

Promouvant le droit d'usage et le devoir de responsabilité, les communs préfigurent une alternative à la propriété privée et constituent un processus d'apprentissage collectif. »

### **Transition socioécologique :**

La définition suivante a été formulée par les Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) dans le compte-rendu du séminaire du 5 avril 2017 : transfert de connaissances et partage d'expériences à Montréal.

« La transition écologique et sociale est un processus qui mène à un changement des modes de production, de consommation, de vie vers un partage des pouvoirs et de la richesse plus équitable. Plus largement, la transition vise une transformation du modèle de développement en construisant une société plus respectueuse, écologiquement durable, socialement équitable et économiquement viable. »

### **Projet structurant :**

On entend comme projet structurant un projet qui provoque un effet multiplicateur (ou d'entraînement), c'est-à-dire qu'il agit à titre de levier, de catalyseur, de moteur de développement dans l'économie. C'est un projet qui rassemble et mobilise des acteurs autour d'un objectif commun et il est appuyé par le milieu. Il est en accord avec les principes de développement durable, génère des retombées positives sur le territoire. Novateur, il est attractif et fait rayonner la région en apportant une valeur ajoutée appréciable au territoire.

## Liste des acronymes

PÉS : Politique d'économie sociale

PRESL : Pôle régional d'économie sociale de Laval

LÉ : Laval économique

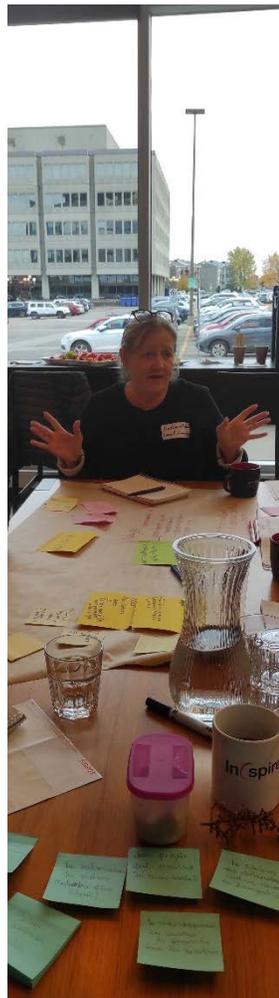
PRDS : Politique régionale de développement social

OBNL : Organisme à but non lucratif

RISQ : Réseau d'investissement social du Québec

TIESS : Territoires innovants en économie sociale et solidaire

CRITIC : Collectif de recherche sur les initiatives, transformations et institutions des communs



En collaboration avec



 311 | 450 978-8000 | [laval.ca](http://laval.ca)